



Place à la relève

Théâtre des Gens de la Place

PAGE 6

MENSUEL **GRATUIT** 15 000 EXEMPLAIRES
FÉVRIER 2017 - VOLUME 32 NUMÉRO 11
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun



Réfugiés syriens Un an après

PAGES 7 et 8

SOCIÉTÉ

NOTRE POUVOIR DE CITOYEN



PAGE 3

OPINION

LA MAURICIE À LA TRAÎNE



PAGE 2

ÉCONOMIE

UNE DÉDUCTION D'IMPÔT QUI COÛTE CHER



PAGE 4

LES TROIS QUARTS DES MUNICIPALITÉS AFFICHENT UN INDICE DE VITALITÉ NÉGATIF

La Mauricie à la traîne

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) vient de mettre au point un nouvel indice de vitalité des territoires. Cet indice a été calculé à partir du pourcentage de travailleurs de 25 à 64 ans, du revenu médian de la population de 18 ans et plus et du taux d'accroissement annuel de la population sur une période de cinq ans. Le score obtenu à partir de ces trois dimensions permet de positionner les 41 municipalités de la Mauricie sur l'ensemble des 1100 localités du Québec.

RÉAL BOISVERT

Même si à première vue Trois-Rivières, St-Maurice, St-Boniface et Champlain s'en tirent relativement bien, 31 municipalités sur 41 présentent un indice négatif. Onze municipalités de la région se trouvent en queue de peloton, dont Shawinigan au 877^e rang, et Notre-Dame-de-Montauban qui ferme la marche au 1078^e rang. À l'exception de la MRC Les Chenaux, les autres MRC de la Mauricie montrent elles aussi un indice de vitalité négatif. À ce titre, Trois-Rivières, Maskinongé, La Tuque, Mékinac et Shawinigan occupent respectivement les 80^e, 88^e, 90^e, 98^e rangs sur un total de 101 MRC et agglomérations municipales du Québec.

Rappelons-nous que le territoire de la Ville de Trois-Rivières est loin d'être homogène. Selon d'autres sources, sur la soixantaine de paroisses ou d'unités de voisinage de la ville, plus du tiers font partie des communautés les plus défavorisées de la région.

Au bout du compte, tous ces chiffres nous ramènent au même constat : mis à part quelques îlots de prospérité, la Mauricie reste à la traîne sur le plan de l'emploi, des revenus et de la démographie.

Cela étant, comme le précise le MAMOT, l'indice de vitalité servira à modu-

ler la répartition des montants de 5 M \$ et de 15 M \$ qui seront respectivement ajoutés au Fonds de développement des territoires en 2018 et 2019. Fort bien, à ce chapitre, la Mauricie aura sa quote-part. Là n'est toutefois pas la question. Notre région vaut plus et elle ne peut se contenter d'être à la solde d'une péréquation d'appoint! Une telle mesure, au demeurant, n'incite pas les parties concernées à s'entendre sur les bases d'un développement concerté, mais les

La problématique de la dévitalisation constitue un phénomène structurel et non pas une affaire sporadique.

invite plutôt à se débrouiller toutes seules, chacune de leur côté.

La problématique de la dévitalisation constitue un phénomène structurel et non pas une affaire sporadique. Et c'est à ce niveau qu'il faut la considérer, en remettant à l'ordre du jour les principes élémentaires du développement collectif. Il est vrai que les moyens pour ap-

pliquer ces principes ont été cavalièrement écartés dans la foulée des mesures d'austérité qui ont conduit au démantèlement des instances de concertation et de mobilisation régionales. À charge de revanche, il faut cependant se redonner des outils communs pour s'attaquer à nos problèmes ensemble et de façon globale, et non pas à la pièce.

Puisque 2017 est une année électorale municipale, il serait heureux de voir

émerger dans nos municipalités des leaders aptes à s'élever au-dessus de la mêlée et capables de démontrer que la vitalité locale ne se porte jamais mieux que lorsqu'elle s'appuie sur l'action organisée des interdépendances.

**Sources disponibles sur notre site Internet www.gazettemauricie.com*



BORIS

SOMMAIRE

CHRONIQUE SOCIÉTÉ
PAGE 3

CHRONIQUE HISTOIRE
PAGE 3

CHRONIQUE ÉCONOMIE
PAGE 4

CHRONIQUE ENVIRONNEMENT
PAGE 4

CULTURE
PAGES 5-6

RÉFUGIÉS SYRIENS - UN AN APRÈS
PAGES 7-8

COMMUNAUTÉ
PAGE 9

TRIBUNE DES LECTEURS
PAGE 10

LUDIQUE
PAGE 11

**La Gazette de la Mauricie,
c'est VOTRE journal.
Faites-nous parvenir
vos commentaires et
propositions.**

Pour une stratégie concertée...



SOLUTIONS : 3 Citoyens, 7 Communautaires, 11 Psychiatrie, 14 Dévitalisation, 15 SWP. Verticalement: 1 Coalition, 2 Colombie, 3 Carbone, 4 Syrienne, 5 DigIHUB, 6 PICO, 8 Artéfacts, 9 Réfugié, 10 Shawinigan.

CHIFFRES DU MOIS

Valeur totale des dons versés à l'American Civil Liberties Union durant la semaine suivant l'élection de Donald Trump :

7 200 200 \$

Durant la semaine suivant l'élection de Barack Obama en 2012 :

27 806 \$

Source : American Civil Liberties Union (New York), Harper's Magazine (février 2017)

la gazette
de la Mauricie



www.gazettemauricie.com



facebook.com/lagazettedelamauricie



@GazetteMauricie

Présidente: Valérie Delage
Directeur : Steven Roy Cullen
Conception graphique
et infographie : Martin Rinfret

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6 - Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Notre pouvoir de citoyen



Désabusement, désengagement, sentiment d'impuissance, voire même cynisme, sont souvent les mots qui reviennent dans la bouche des gens qui sentent que le contrôle du pouvoir leur échappe et qui semblent subir les décisions, particulièrement politiques, en ayant l'impression de ne rien pouvoir y faire.

VALÉRIE DELAGE

Dans l'édition de novembre 2016, j'abordais les principes du travail en collégialité qui consiste en un partage de pouvoir où tout le monde concerné s'implique le plus égalitairement possible dans les prises de décisions d'une organisation. Cela reste néanmoins un concept difficile à mettre en place dans un contexte de hiérarchisation généralisé au sein des instances décisionnelles.

Le langage utilisé quand il est question d'exercice du pouvoir ancre fortement dans l'imaginaire la notion d'infériorité et le sentiment d'impuissance. N'entend-on pas souvent dire : « je n'y peux rien, les décisions se prennent plus haut », « en haut lieu », « on est en bas de l'échelle », « on travaille à la base », « le fonctionnement de type bottom-up ou top-down », etc.? Tout un vocabulaire

solidement enraciné dans l'imaginaire collectif pour nous maintenir dans une impression que la possibilité de changer les choses nous est inaccessible à nous, « simples » citoyens et citoyennes.

Mais a-t-on réellement si peu de pouvoir sur les décisions collectives qui concernent notre bien commun? Notre régime politique, la démocratie, désigne pourtant un système de gouvernance dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple. Ou, comme le dit la célèbre citation d'Abraham Lincoln, la démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. » Il existe plusieurs manières de désigner des représentants qui prennent les décisions pour le plus grand nombre. Dans le nôtre, les élections sont censées nous permettre de choisir un éventail de gens qui vont porter la parole de l'ensemble des citoyens et citoyennes dans toute leur diversité.

Dans les faits, même si aucun système n'est parfait, on sait qu'actuellement le gouvernement qui prend les décisions pour tout le monde peut avoir été choisi par à peine un tiers des électeurs. Il y a de quoi être désabusé par un système qui donne trop souvent l'impression que notre opinion ne compte pas!

On entend fréquemment des remarques du type : « ça ne sert à rien, je n'ai pas de pouvoir », « qu'est-ce que je peux faire toute seule? ». Pourtant les possibilités ne manquent pas : se regrouper dans des organismes existants qui représentent nos valeurs, s'engager dans des mouvements politiques qui nous ressemblent, exiger de nos élus qu'ils et elles représentent nos idées. Oui, exiger, car rappelons-le, les élus ne sont pas nos supérieurs, placés en « haut de l'échelle »; ils et elles sont les personnes que nous avons choisies pour nous représenter.

Et même s'il est parfois difficile d'être entendu, de plus en plus de citoyens et citoyennes reprennent leur pouvoir en main et se regroupent pour faire valoir leurs idées. Que ce soit les mouvements

contre les hydrocarbures qui se mobilisent contre la construction du pipeline Énergie Est, le mouvement *Faut qu'on se parle* qui a mobilisé cet automne des milliers de gens désireux d'être entendus ou, plus localement, les *Incroyables comestibles* de Trois-Rivières de plus en plus implantés dans leur communauté, les initiatives se multiplient pour trouver le moyen de promouvoir ses idées pour le bien commun.

À l'image des agoras grecques où le peuple débattait et décidait, posant les bases de la démocratie, chacun, chacune peut prendre sa place pour faire valoir ses opinions. C'est même notre devoir de citoyen et citoyenne de s'impliquer dans la vie de notre société.

À LIRE EN PAGE 9
Une grande réussite collective

g HISTOIRE

LES INGÉNIEURS DE LA SHAWINIGAN POWER AND WATER

Des pionniers audacieux

En 1902, les pionniers de la Shawinigan Water and Power (SWP) doivent faire preuve d'une audace presque téméraire alors qu'ils entreprennent le spectaculaire projet de ligne de transmission Shawinigan-Falls / Montréal.

RÉJEAN LAROCQUE

ALIMENTER MONTRÉAL EN ÉLECTRICITÉ

À sa création, la SWP ne vend que de l'énergie hydraulique à la Northern Aluminium Cie alors que l'usine Belgo n'est qu'à l'étape de construction. Néanmoins, la réalisation de la première centrale, Shawinigan-1, progresse à grands pas. Il faudra donc trouver un autre marché en attendant

que la grande industrie énergivore n'envahisse les rives du St-Maurice.

La population de Montréal explose, l'éclairage des rues lorgne du côté de cette nouvelle énergie électrique que l'on préférera au gaz. De plus, les rives du Canal Lachine s'industrialisent. Il y a là un marché important...mais aussi de la concurrence. Il faut faire vite.

Mais voilà, Montréal est à plus de 135 km de Shawinigan, aussi bien vouloir élec-

trifier la lune! Mais on pourrait presque croire que pour ces pionniers la lune faisait partie des plans.

La SWP joue alors très gros, peut-être même son avenir! Outre un affront sérieux à une réputation que l'on est en train d'établir, tout échec d'un tel projet de ligne entraînerait de sévères pénalités monétaires.

Le défi est colossal, l'entreprise comporte des risques inouïs. En 1900, l'expérience nord-américaine (Niagara à Buffalo) et étrangère en ligne à haute tension se limitait soit, à de bien plus courtes distances (entre 30 et 50 km) ou encore à de beaucoup plus basse tension que les 50 000 volts qu'exigera la distance de 135 km. Ce sera, selon toute vraisemblance, une première en Amérique pour ce qui est de la combinaison distance, tension et puissance.

La construction sur poteaux de bois, en terrain plat, ne présentait pas de problèmes plus complexes que ceux familiers aux constructeurs de l'époque. L'admirable audace des ingénieurs de la SWP fut de s'attaquer aux défis de conception de la ligne sous les aspects de stabilité de son comportement en cas de perturbation (court-circuit, perte de charge, coupure intempestive, etc). L'effet de ces phénomènes sur la stabilité d'un réseau de transmission croît précisément et abruptement avec la distance

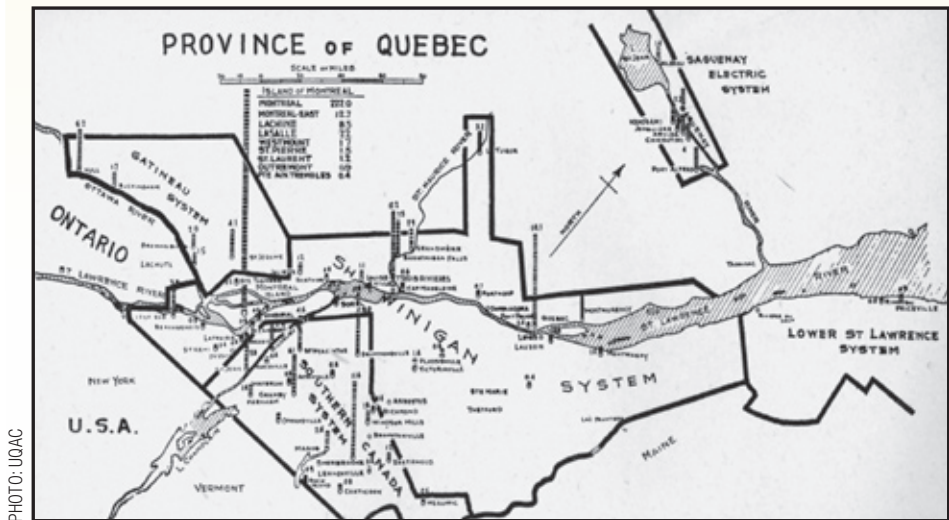
(135 km) et la tension (50 kv). Même de nos jours avec les modèles mathématiques informatisés la maîtrise de cette caractéristique d'une ligne électrique à haute tension demeure pré-occupante

Voilà pourquoi l'épopée de cette première ligne est si admirable.

La ligne ne fut pas mise en service sans problèmes sérieux il faut bien le dire. Mais les concepteurs n'ont pas baissé les bras sous la pluie de plaintes et critiques de tous ordres. Ils se sont empressés de requérir une deuxième ligne juste à côté en vue de régler les problèmes de surcharge et délestage, entre autres. Quel cran et confiance aura-t-il fallu déployer pour justifier la construction d'une deuxième ligne alors qu'on éprouvait du mal à faire fonctionner la première correctement.

L'histoire aura une issue heureuse et la Shawinigan Engineering, ingénieurs-conseils maison et filiale de la SWP, deviendra une référence mondiale en conception et construction de lignes de transmission à haute tension.

APPARTENANCE MAURICIE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE



Cette carte des différents réseaux électriques au Québec en 1937 démontre à quel point la SWP et la rivière St-Maurice étaient au cœur du développement de l'hydroélectricité au Québec à l'époque.

Une déduction d'impôt qui coûte cher

En campagne électorale, les Libéraux de Justin Trudeau avaient promis d'abolir la très généreuse déduction d'impôt sur les options d'achat d'actions accordées aux dirigeants d'entreprises cotées en bourse. Or, dans son premier budget de 2016, le ministre des Finances Bill Morneau renonçait à cette promesse, privant ainsi le gouvernement fédéral d'une importante source de revenus.

ALAIN DUMAS

Les options d'achat d'actions représentent un moyen déguisé de rémunérer les dirigeants d'entreprises cotées en bourse. Plutôt que de verser des salaires à ses dirigeants, l'entreprise leur

donne un bout de papier qui fixe la quantité d'actions et son prix à l'achat. Son détenteur (le dirigeant) n'a qu'à se prévaloir de cette option d'achat au moment opportun, c'est-à-dire acheter (gratuitement) l'action au prix fixé à l'avance, pour la revendre

aussitôt à un prix supérieur, réalisant ainsi un gain financier (ou un revenu).

Le détenteur d'options d'achat d'actions ne prend donc aucun risque et cette mesure ne coûte rien à l'entreprise. Cependant, le gain réalisé donne droit à une déduction d'impôt de 50 % au fédéral, ce qui signifie que la moitié du revenu financier est imposée, alors que l'autre moitié reste nette d'impôt. Cette déduction fiscale coûte ainsi 750 millions de dollars par année au gouvernement.

Le ministre des Finances Bill Morneau a expliqué son volte-face quant à l'abolition de cette fuite d'impôt en prétextant qu'elle servait d'indemnisation aux petits entrepreneurs. Pourtant, les données du ministère des Finances indiquent que ce sont les plus hauts revenus qui profitent largement de cette mesure. À peine 8000 Canadiens aux revenus très élevés profitent

de 75 % des 750 millions de dollars de déduction fiscale sur les 80 000 personnes qui en bénéficient. On évalue que 90 % de cette déduction fiscale va aux 1 % les plus riches au Canada.

Les défenseurs de cette échappatoire fiscale soutiennent que les options d'achat d'actions incitent les dirigeants à développer l'entreprise. Or, il n'existe aucune preuve que les options d'achat d'actions contribuent à augmenter la valeur dans l'entreprise. Cependant, des études montrent que les options d'achat d'actions peuvent nuire au développement de l'entreprise à long terme, quand la recherche du profit financier à court terme prend le dessus.

Pour ce faire, les dirigeants adoptent des stratégies qui augmentent le risque financier de l'entreprise (rachat d'actions en bourse, hausse de l'endettement de l'entreprise) dans le but de faire monter le prix de l'action et du coup, la valeur des options d'achat d'actions dont ils tirent profit. Améliorer la performance à court terme de l'action en bourse n'améliore donc pas né-

cessairement le développement de l'entreprise.

UNE QUESTION D'ÉQUITÉ FISCALE

Dans un souci d'équité pour tous les contribuables, on se serait attendu à une modification majeure de cette mesure fiscale favorable aux plus riches, d'autant plus que ses bénéficiaires ne prennent aucun risque. Selon une enquête du journal Les Affaires, cette déduction fiscale a permis à 29 PDG d'économiser 53,3 millions \$ en impôt en 2015, soit 1,7 million \$ en moyenne par dirigeant. Cet évitement fiscal ramenait ainsi le taux d'imposition marginal de ces hauts dirigeants au même niveau qu'une personne gagnant moins de 43 000 \$ par an.

Il est encore temps de rectifier le tir dans le prochain budget. Le gouvernement n'aurait qu'à fixer une limite des gains pouvant être exemptés d'impôt et diminuer la déduction fiscale à un seuil acceptable socialement.

**Sources disponibles sur notre site Internet www.gazetteauricie.com*



En 2016, le ministre canadien des Finances Bill Morneau, ici en compagnie de l'ancien premier ministre Paul Martin, est revenu sur la promesse libérale d'abolir la déduction d'impôt sur les options d'achat d'actions qui bénéficie aux plus nantis de notre société.

Les boisés de l'UQTR capturent des tonnes de CO₂



Au cœur du quartier du savoir de Trois-Rivières, reconnu pour son parc automobile important, se dresse un îlot vert qui nous permet de mieux respirer : les boisés de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Quel rôle jouent-ils exactement ?

LAURÉANNE DANEAU

DIRECTRICE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT MAURICIE

Lors d'une conférence tenu le 18 janvier dernier à l'UQTR, quatre étudiants ont révélé que les boisés situés sur le campus retiennent jusqu'à 30 % du CO₂ que l'université a pu émettre depuis sa création en 1969. Il s'agit d'un des principaux résultats d'une étude supervisée par le professeur Vincent Maire et commandée en 2014 par Valérie Larose, conseillère en développement durable de l'UQTR. L'idée de départ consistait à mieux documenter les milieux naturels du campus et faire des recommandations pour optimiser le bilan environnemental de l'institution.

PROJET CARBONE

Pour réaliser leur étude, Olivier Chouinard, Alexandre East, Hugo Tremblay et Simon Rousseau-Cloutier ont échantillonné et caractérisé 1 489 arbres répartis dans 36 parcelles de 400 m² des boisés de l'université selon le protocole du ministère des Ressources naturelles du Québec. À la suite de cet inventaire, ces jeunes chercheurs ont calibré et

utilisé le modèle du bilan de carbone du secteur forestier canadien utilisé par le Canada dans le cadre du protocole de Kyoto. Les étudiants ont ainsi constaté qu'en 2014, ce sont 119 tonnes de CO₂ qui ont été séquestrés dans les boisés sur 1 920 tonnes émis par l'université, soit l'équivalent de 6 %. Cette capacité risque néanmoins de diminuer dans les 20 prochaines années car plusieurs arbres dépasseront les 80 ans, seuil pour lequel ils deviennent moins efficaces à séquestrer le carbone.

PISTES POUR MAINTENIR LA PERFORMANCE DES BOISÉS

Le titre d'université « carboneutre » n'est pas encore à portée de main pour l'UQTR et ses 0.2 km² de forêt, contrairement à l'Université Laval qui s'est félicitée d'y être arrivée en novembre 2015 notamment grâce à sa forêt de Montmorency de 412 km². Cela dit, cette étude permet de dégager plusieurs pistes de solutions pour maintenir la capacité à séquestrer le carbone de l'îlot vert.

Les étudiants proposent différentes pistes aux gestionnaires du campus. Ils recommandent une gestion de la structuration des âges des arbres, une densification de la forêt en plantant sous couvert et la coupe de certains arbres morts. L'aménagement forestier doit également tenir compte d'autres enjeux que le carbone, tels que le maintien de la biodiversité et la présence de cet îlot de fraîcheur en milieu urbain.

Soulignons que la plantation d'arbres fait déjà partie des actions posées par l'université. Au cours de l'été 2016 seulement, les quatre étudiants ont planté jusqu'à 1 000 arbres.

QUELLE EST LA SUITE ?

Cette étude produite dans le cadre du Programme d'intervention dans la communauté (PICOM) est la troisième portant sur les boisés de l'UQTR et alimentera le plan d'action 2016-2020 de développement durable de l'institution. Pour leur part, les quatre étudiants espèrent contribuer à développer auprès de la communauté universitaire un sentiment d'appartenance aux boisés.

En 2014, les boisés de l'UQTR ont permis de séquestrer 119 tonnes de CO₂ émises par l'institution, mais le potentiel de séquestration pourrait augmenter avec une intervention réfléchie.

LES SUGGESTIONS DE NOS LIBRAIRES

FRÉDÉRICA SKIERKOWSKI ET FRANÇOIS MARTIN
LIBRAIRIE POIRIER



Les yeux tristes de mon camion Serge Bouchard – Boréal

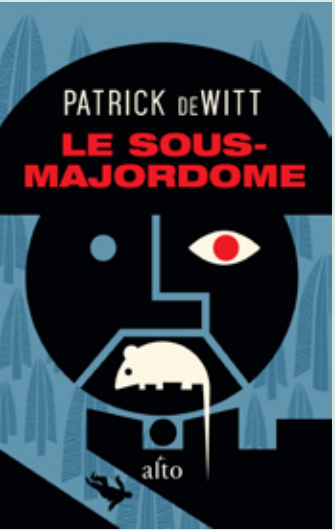
On est assis dans un camion, un Mack modèle B de 1958, aux côtés de Serge Bouchard. Avec sa voix de conteur, les yeux dans le rétroviseur, il nous raconte : le Jardin botanique de Montréal, la beauté du stade olympique renié dès sa naissance, Jean-Baptiste Faribault et Michel Laframboise, ces aventuriers canadiens-français qui ont bâti l'Ouest américain. Qu'est-ce qui a fait que New York est ce qu'elle est, la marque de l'Amérique, le nom de la liberté ? On monte dans le Grand Nord, on traverse le Canada, les yeux grand ouverts, enfin conscients. On est bercé dans un vaisseau de nostalgies, on a

faim de ragoût de boulettes, on n'a plus peur des loups. On se voit grands bâtisseurs, architectes aux dents longues. Mais le castor qui nous habite peut être dangereux et il détruit sur son passage, efface l'existence d'un monde métis et oublie son fleuve.

De petites histoires, toutes plus denses et plus belles les unes que les autres. Toutes plus graves. Des merveilles qu'on savoure comme une rangée de biscuits aux pépites de chocolat. Des histoires qui nous rappellent que tout va trop vite.

« Enfant, je regardais le fleuve. Sans le savoir, je voyais passer le temps, et dans son cours, tout ce qui allait nous échapper. »

Les yeux tristes de mon camion, un livre d'une grande humanité, une leçon de sagesse. Et si on s'arrêtait, juste pour regarder ?



Le sous-majordome Patrick deWitt – Alto

Patrick deWitt a conquis un très large public en 2012 avec *Les frères Sisters*, un western déjanté qui lui a d'ailleurs valu le Prix des libraires du Québec ainsi que le Prix littéraire du Gouverneur général. L'auteur nous revient en force en ce début d'année avec *Le sous-majordome*, une comédie de mœurs à l'humour grinçant dont l'intrigue se situe à mi-chemin entre un conte des frères Grimm et un sketch absurde du groupe Monty Python.

Jeune mythomane à la frêle stature, Lucien « Lucy » Minor est le vilain petit canard de son hameau natal. Par suite du décès de son père, le menteur compulsif accepte le curieux poste de sous-majordome au château de l'énigmatique baron d'Aux. Alors qu'il envisageait cet emploi comme l'occasion rêvée de quitter le giron maternel et son ennuyeux village de Bury, Lucy se retrouve bien vite à longer les murs des innombrables couloirs du sinistre bâtiment. Son supérieur, le squelettique monsieur Olderglough, refuse en outre de lui révéler ce qu'il est advenu du pauvre Broom, son prédécesseur. Sans compter que le château surplombe un village où grouillent les voleurs – dont les sympathiques Mémel et Mewé – et où passent des soldats pour qui l'unique raison de combattre semble justement d'être des soldats ! Heureusement, il y a aussi la sémillante Klara, dont Lucy tombera éperdument amoureux (à ses risques et périls).

En somme, Patrick deWitt nous offre avec *Le sous-majordome* un roman unique en son genre. L'étrangeté de l'intrigue – qui nous tient en haleine – et la drôlerie des dialogues sont portées par un style d'une élégance qu'on croirait issue d'une époque révolue. Comme pour *Les frères Sisters*, son précédent roman, on referme le livre avec l'impatience de découvrir ce que nous réserve encore le talentueux Patrick deWitt. Parions qu'il saura une fois de plus nous surprendre.

librairie **POIRIER**
plus qu'une librairie

UNE MAUVAISE EXPÉRIENCE AVEC UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU DE SERVICES SOCIAUX



- Le CLSC ne vous a pas averti avant de couper les services de **soutien à domicile** que vous receviez auparavant ?
- Un hôpital vous **facture** une chambre privée que vous n'avez jamais demandée ?
- Vous estimez qu'un de vos proches hébergé en **CHSLD ou en résidence privée pour aînés** est victime de négligence ?

Voici des exemples, parmi d'autres, de situations où le Protecteur du citoyen peut examiner votre plainte. N'hésitez pas à faire appel à nous pour savoir si nous pouvons vous aider.

LE PROTECTEUR DU CITOYEN EST UN RECOURS IMPARTIAL ET INDÉPENDANT.



IMPORTANT

- Règle générale, avant de vous adresser au Protecteur du citoyen, vous devez d'abord vous plaindre auprès du commissaire aux plaintes et à la qualité des services de l'établissement mis en cause. Si vous êtes insatisfait de sa réponse, communiquez avec le Protecteur du citoyen.
- Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (www.fcaap.ca) de votre région peut vous aider dans vos démarches.
- Le Protecteur du citoyen n'est pas autorisé à renverser la décision d'un tribunal. Si vous vous tournez vers nous avant de faire appel aux tribunaux, nous pourrons, dans bien des situations, vous éviter des démarches judiciaires longues et coûteuses.

LE PROTECTEUR DU CITOYEN: UN RECOURS DIRECT, SIMPLE ET GRATUIT.

1 800 463-5070
www.protecteurducitoyen.qc.ca



Le Musée québécois de culture populaire mise sur l'innovation

La résilience est cette capacité qu’ont certaines personnes, communautés et organismes à faire face aux épreuves et à les surmonter. Une capacité que semble vouloir démontrer l’équipe qui gère et anime notre Musée québécois de culture populaire. Rencontre avec sa nouvelle directrice générale, Mme Valérie Therrien.

JEAN-CLAUDE LANDRY & STEVEN ROY CULLEN

« Bien sûr, l’annonce, en août dernier, d’une baisse drastique du financement en provenance du gouvernement du Québec a causé un certain désarroi », nous confie d’entrée de jeu Mme Therrien.

Il faut dire qu’une coupe de 1,6 million de dollars à absorber au cours des cinq prochaines années, ce n’est pas rien! Sentiment d’injustice, frustration, incompréhension, les responsables et intervenants du Musée sont passés par toute une gamme d’émotions difficiles mais, et c’est là l’aspect positif de la chose, on n’en est pas resté là! Bien au contraire.

Aucune morosité et pas le moindre sentiment de dépit chez Mme Therrien. Au contraire nous avons rencontré une directrice très confiante dans la capacité des administrateurs et du

personnel à relever le défi de gestion auquel le Musée est convié.

Un défi de taille puisque le Musée gère de très importantes infrastructures. Outre l’édifice du musée comme tel, il y a la vieille prison où les interventions architecturales peuvent se révéler particulièrement coûteuses en raison du caractère patrimonial de l’édifice. Sans oublier la réserve qui contient plus de 80 000 artefacts.

« L’annonce de la coupe financière nous a permis de constater à quel point le milieu tient à son Musée. Fort de cet appui ressenti de la part des intervenants locaux, nous nous sommes mis rapidement au travail afin de trouver des solutions structurantes et à long terme à l’enjeu du financement du Musée et de ses activités », nous affirme Mme Therrien.

Des comités de travail ont donc été rapidement mis en place afin d’élaborer différents scénarios qui, sur un horizon de trois ans, permettront à la fois de diminuer les coûts d’opération suite à une révision en profondeur des façons de faire et de générer de nouveaux revenus par la mise en place de nouveaux programmes, services et activités.

Et c’est avec un enthousiasme évident que Mme Therrien voit l’avenir du Musée. Un Musée qui, dit-elle, sera une institution que la population locale pourra véritablement s’approprier via une approche qui ira au-delà de la proposition d’expositions mais qui en fera également un lieu d’échange et un point de rencontre avec la culture. « Je peux compter sur une équipe mobilisée, engagée et surtout fière de travailler au Musée. Ensemble, nous saurons être encore plus novateurs et créatifs afin de faire vivre à nos gens une expérience muséale et culturelle unique ».

Voilà un engagement prometteur puisqu’il provient d’une équipe qui a fait preuve, au cours des récentes années, d’une audace particulière en



La nouvelle directrice générale du MQCP entrevoit l’avenir avec optimisme, et ce, malgré les compressions budgétaires imposées par Québec. Preuve de son désir d’innover, elle annonçait à la fin de 2016 un nouveau partenariat avec le DigiHub pour créer un Muséolab.

proposant des expositions originales auxquelles le public a d’ailleurs bien répondu.

THÉÂTRE DES GENS DE LA PLACE

Place à la relève

Déjà entamée dans le précédent numéro avec le Théâtre des Nouveaux Compagnons, nous poursuivons notre incursion dans le monde théâtral de la région en braquant les feux sur le Théâtre des Gens de la place (TGP).

JULIE VERREAULT

À l’aube de son 25^e anniversaire, le TGP a senti le besoin de faire place à la relève et d’encourager l’innovation. Selon Patrick Lacombe, président et metteur en scène d’expérience, l’équipe du TGP souhaite donner leur chance à de nouveaux metteurs en scène et acteurs, et leur offrir tout le soutien dont ils ont besoin. La compagnie accueille également des metteurs en scène en résidence et les

encourage à innover. « Mon spin cette année, c’est recherche et développement, et transfert d’expertise. »

La prochaine pièce du TGP représente bien cette nouvelle vision. En effet, Marie-Claude Brasseur, actrice d’expérience pour la compagnie, en est à ses premières armes à la mise en scène avec Toc Toc. Cette comédie sur le trouble obsessionnel compulsif a été écrite par l’auteur et humoriste renommé en Fran-

ce, Laurent Baffie, et a été jouée pour la première fois à Paris en 2005. Marie-Claude rêvait de la monter depuis des années. « J’ai vu la pièce à Montréal il y a près de 10 ans et j’avais beaucoup ri. J’avais aussi été émue, car au-delà du rire se trouve l’humanité : des gens qui souffrent et qui soudainement ne sont plus seuls. Cela nous ramène à l’importance de l’écoute et de la bienveillance. La pièce permet de dédramatiser le trouble anxieux et on s’y retrouve tous un peu. » De par leurs travers, les personnages affichent en gros plan les maux de notre société angoissée, à travers le filtre de l’humour.

À la répétition de la première partie de la pièce à la Maison de la culture, on sentait l’enthousiasme de l’équipe; une énergie qui donne le goût d’assister à une représentation complète.

La pièce est portée par sept acteurs dont Édouard Blanc, qui en est à sa première expérience depuis l’adolescence. Il incarne Bob, un obsédé de symétrie qui évite à tout prix de traverser des lignes. « Je voulais retrouver cette sensation d’être sur scène que j’avais lorsque je jouais il y a bien longtemps. » Il affirme avoir effectué un vrai travail de composition et explique que cela fait partie du plaisir de jouer.



La pièce *Toc Toc* sera présentée les 9, 10, 11, 12, 16, 17 et 18 février 2017 à 20 h et le 12 février à 14 h à la Salle Anaïs-Allard-Rousseau de la Maison de la culture

Six patients se retrouvent dans la salle d’attente d’un éminent psychiatre, le Dr Stern, spécialiste des troubles obsessionnels compulsifs. Le docteur étant temporairement retenu par un contretemps, les patients doivent patienter (tiens donc!) et apprennent à se connaître pour tromper l’ennui. Cette rencontre se transforme en thérapie de groupe ponctuée des obsessions et des compulsions des protagonistes.

NOTRE RESPONSABILITÉ CITOYENNE

Aller à la rencontre des immigrants

Annuellement, le Québec accueille entre 40 000 et 55 000 immigrants depuis plus d’une décennie, dont environ 400 choisissent de s’établir en Mauricie. Dans l’ensemble, certains trouvent que le nombre est trop élevé, d’autres le jugent trop conservateur. Chaque fois que le ministère québécois de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion procède à une consultation publique sur cette question – l’exercice se fait sur une base triennale depuis 1987 –, la question du nombre prend tout l’espace dans les débats publics.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA MAURICIE

UNE MÉFIANCE LÉGITIME ?

L’idée de voir arriver chez soi une vague d’immigrants soulève la question de leur intégration. Vont-ils adopter ou rejeter notre culture ? Cette question est non seulement légitime, mais universelle ; elle se pose partout dans le monde à toutes les époques. Au Québec, en raison de l’insécurité identitaire historique, les sensibilités sont aigües, ce qui ne nous empêche nullement de composer avec la réalité migratoire.

La société francophone du Québec a mis un temps à reconnaître l’importance d’être présente dans l’accueil et l’intégration des immigrants. Il faut attendre la Révolution tranquille pour qu’elle réalise que son inertie en la matière a contribué à la forte attraction qu’exerçait la communauté anglo-québécoise auprès des nouveaux arrivants. De nos jours, des cours de francisation leur sont offerts, de même qu’un accès à des ressources et intervenants par l’intermédiaire des organismes spécialisés comme le Service d’accueil des nouveaux arrivants (SANA).

UN P’TIT COUP POUCE

Le principe voulant que l’intégration des immigrants doit être une responsabilité partagée entre la société d’accueil et les personnes qui choisissent de s’établir au Québec, est à présent bien ancré dans notre discours. Mais qu’en est-il en pratique ?

La meilleure réponse à cette question s’obtient lorsqu’on se donne la peine de la poser aux personnes concernées. En Mauricie - car la réalité diffère de ce qui est vécu dans la métropole - on trouve un grand nombre de gens heureux et reconnaissants d’être accueillis au Québec. Toutefois, malgré l’accès à un ensemble de ressources, ces personnes doivent surmonter des défis énormes : bien maîtriser le français, décrocher un emploi qui idéalement saura solliciter leurs expertises professionnelles acquises dans leur pays et développer un réseau social.

D’IMMIGRANTS À NÉO-QUÉBÉCOIS

Il existe donc un réel besoin chez les immigrants d’établir des contacts et des



Rafael et Yazmin sont arrivés de la Colombie en mars 2016 avec leurs deux jeunes filles. Ils ont dû travailler d’arrache-pied pour apprendre le français rapidement, car le temps est compté pour trouver un emploi.

liens avec les Québécoises et Québécois pour que ces derniers puissent leur raconter cette culture unique en Amérique du Nord à laquelle ils sont attachés. Le gouvernement ne peut pas tout faire ; les citoyens doivent se sentir interpellés.

Qui leur expliquera pourquoi nous parlons français et non anglais ? Qui leur fera découvrir la musique de Félix Leclerc, le talent d’Anaïs Barbeau-Lavalette, les livres de Réjean Ducharme, la poésie de Joséphine Bacon ? Qui les initiera au

camping estival, au hockey sur glace, à la tire d’érable ?

En 2017, la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie vous invite à trouver du temps pour donner envie aux nouveaux arrivants de devenir Québécois.



ACCUEIL DES RÉFUGIÉ SYRIENS

Trois-Rivières a réagi rapidement

2 septembre 2015. Le corps du petit Aylan Kurdi, jeune kurde syrien, est retrouvé sur une plage de Turquie. La photo de sa dépouille crée une onde de choc qui se propage rapidement à travers le monde et relance le débat public sur l’accueil des réfugiés syriens.

IVAN SUAZA

DIRECTEUR DU SERVICE D’ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE TROIS-RIVIÈRES

Au Canada, en pleine période électorale, les candidats sont appelés à se prononcer sur l’enjeu. Le chef du parti libéral, Justin Trudeau, fait alors la promesse d’accueillir 25 000 réfugiés syriens avant la fin décembre 2015. Son élection en octobre concrétise la promesse libérale qui deviendra la cible gouvernementale.

Au Québec, le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion (MIDI) est appelé à préparer l’arrivée de plus de 7000 réfugiés. Il contacte les organismes partenaires et les maires des treize villes désignées pour les accueillir.

Trois-Rivières, qui figure au nombre de ces villes, réagit rapidement. On convoque une réunion d’urgence de la table locale d’immigration. Des plans d’action de contingence sont élaborés. Dans les démarches, on inclut les écoles

primaires et secondaires, les partenaires en francisation, les institutions de santé, la sécurité civile et les représentants de différents organismes communautaires.

Les intervenants du Service d’accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières et ses bénévoles se mettent de tout cœur à l’ouvrage afin de prévoir le nécessaire pour les familles syriennes qui viendront s’installer chez nous, et ce, tout en assurant l’accueil des réfugiés d’ailleurs, notamment colombiens et africains, qui eux continuent d’arriver.

Dans les médias, les nouvelles qui touchent les réfugiés syriens contribuent à sensibiliser la population. Des centaines de personnes offrent de leur temps au SANA pour aider à l’accueil, alors que d’autres se proposent pour parrainer des familles. Des propriétaires d’appartements appellent pour offrir leurs logements disponibles. Les églises, toutes confessions confondues, ouvrent leurs portes à la solidarité. Les appels pour

les dons de vêtements et de meubles se multiplient.

Enfin, le 27 janvier 2016 en soirée, Trois-Rivières est fin prête pour accueillir les deux premières familles syriennes (quatre adultes et dix enfants). Elles seront rejointes par d’autres tout au long de l’année.

Au final, ce seront vingt familles syriennes et douze de diverses nationalités qui seront accueillies en 2016, un total de 160 personnes, dont 97 enfants.

Petit à petit, la vie reprend son cours, même si le choc initial et les horreurs de la guerre restent bien ancrés dans la mémoire des nouveaux arrivants. Il est encore toutefois trop tôt pour qualifier la situation de réussite. Soulignons cependant les efforts déployés par les réfugiés pour s’adapter à leur nouvelle réalité, tels que leur francisation en cours. Félicitons également les bénévoles de la communauté d’accueil qui se sont jumelés aux familles de réfugiés pour leur montrer les choses pratiques à connaître sur notre culture. Grâce à la volonté des réfugiés et à la contribution des personnes jumelées, nous pourrions d’ici peu de temps parler d’une intégration réussie.

L’INTÉGRATION, UNE RESPONSABILITÉ HISTORIQUE

L’Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) rendait publique, en janvier 2016, une recherche intitulée « Le Québec rate sa cible » concernant les efforts du Québec en matière de francisation et d’intégration des personnes immigrantes. On y déplore des lacunes importantes au niveau du soutien et de l’encadrement pour accompagner adéquatement les personnes immigrantes dans l’apprentissage du français. Compte tenu des seuils d’immigration plus élevés au cours des dernières années, les moyens nécessaires n’ont pas été mis en place afin d’assurer adéquatement l’intégration des personnes immigrantes à la majorité francophone. Entre autres recommandations, on mentionne la nécessité de bonifier les formations en francisation. « Le Gouvernement du Québec, affirment les auteurs, fait face, en ce domaine, à une responsabilité historique. »

Source: « Le Québec rate sa cible », les efforts du Québec en matière de francisation et d’intégration des immigrants: un portrait, Jean Ferretti, janvier 2016

De la Syrie au Canada...français

Syrienne d'origine, Berivan Ahmad est arrivée à Trois-Rivières le 2 février 2016 avec son conjoint Seraj Muhammed et leur bambin d'un an. Il lui a fallu beaucoup de patience avant de pouvoir mettre les pieds au Canada. Mais, aujourd'hui, elle est reconnaissante de l'accueil réservé à elle et à sa famille.

STEVEN ROY CULLEN

LONG PARCOURS

Obtenir le statut de réfugié au Canada ne se fait pas en claquant des doigts. Le processus peut être long à partir du moment où on quitte son pays d'origine. À ce compte, Berivan a été plutôt chanceuse. « J'ai quitté la Syrie en 2011 et je suis allée me réfugier en Turquie. J'y suis restée environ trois ans et demi », explique-telle.

En fait, ce temps d'attente est plutôt tributaire des circonstances et non de la lenteur du gouvernement canadien. Du moment où Berivan a rempli les papiers pour demander le statut de réfugiée dans un pays occidental, le processus a été plutôt rapide. «Je me suis inscrite sur le registre et après un mois et demi, on m'annonçait que le gouvernement canadien acceptait provisoirement ma demande. Je devais donc passer l'entrevue et l'examen médical pour poursuivre les démarches. Un autre mois et demi plus tard, ma demande était officiellement acceptée et on me proposait une date de départ», indique-t-elle.

SURPRISE PAR LA LANGUE FRANÇAISE

Berivan était heureuse de pouvoir s'installer dans un pays où règne la quiétude,

mais elle ne s'attendait pas à devoir apprendre le français. «Quand j'ai reçu l'acceptation du gouvernement canadien, j'ai fait mes recherches sur Internet pour savoir quelle était la langue parlée au Canada et j'ai découvert que c'était l'anglais. J'étais contente, parce que j'avais déjà des bases en anglais et cela allait être plus facile pour moi. Par contre, quand je suis arrivée on m'a dit qu'au Québec c'était le français la langue parlée. Ça été un choc pour moi», soulignet-elle.

La Néo-Canadienne ne s'est pas laissée abattre et s'est retroussé les manches pour apprendre la langue. «Jour après jour en francisation, je sentais que je m'améliorais. Après un an, je ne parle toujours pas parfaitement la langue, dit-elle en nous faisant un clin d'œil, mais je souhaite très bien la parler pour mon avenir».

ALLO-FRANCO

Afin de l'aider dans son apprentissage du français et dans son intégration, Berivan s'est jointe au projet Allo-Franco initié par Lauréanne Daneau, une bénévole de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie. Ce projet consiste simplement à jumeler en paires des nouveaux arrivants allopho-



Berivan Ahmad est arrivé eà Trois-Rivières avec son conjoint et son fils le 2 février 2016. Depuis un an, elle travaille fort pour apprendre le français. Elle est ici en compagnie de Joëlle Carle, une des Québécoises avec qui elle est jumelée.

nes avec des résidents francophones de la Mauricie. Outre les rencontres mensuelles de groupe, les paires se retrouvent chaque semaine de manière informelle pour discuter en français.

«Allo-Franco est une occasion de s'intégrer à la société et connaître les habitudes d'ici. C'est vraiment une bonne idée», affirme Berivan. À l'inverse, le projet permet aux Québécoises et Québécois d'entrer en contact avec des

personnes d'autres cultures. «Grâce à Allo-Franco, j'ai pu rencontrer plus de personnes et leur expliquer pourquoi je porte le voile. C'est aussi une occasion pour les gens de connaître ma culture et ma religion. Ça m'a beaucoup aidé à me sentir acceptée», poursuit-t-elle.

Aujourd'hui, Berivan entame sa recherche d'emploi qui, espérons-le, sera plus facile grâce à son réseau d'Allo-Franco.

RESPECTER SE RESPECTER

TOUJOURS EN MARCHÉ POUR SE FAIRE RESPECTER

46^e CONGRÈS

29 MAI AU 1^{er} JUIN 2017

CONVICTION

ENGAGEMENT

COHÉSION

Un rendez-vous démocratique important pour la défense des droits des personnes âgées!

areq.lacsq.org

FLUORATION DE L'EAU À TROIS-RIVIÈRES

Une grande réussite collective

Le 21 novembre dernier, une grande victoire a été célébrée par les citoyens de Trois-Rivières : le controversé projet de la fluoration de l'eau a été abandonné par la Ville de Trois-Rivières, entre autres grâce à la Coalition trifluvienne pour une eau très saine (CTETS) (<http://www.ctets.org/>). Nous avons rencontré Joan Hamel, porte-parole, qui s'est battue pendant six ans afin de présenter une pétition citoyenne de près de 18 000 signatures contre la fluoration à Trois-Rivières.

MAGALI BOISVERT

Mme Hamel est engagée depuis longtemps dans le milieu de la prévention, particulièrement dans le domaine de la santé publique, pour sensibiliser la population aux maladies professionnelles. Lorsqu'elle a appris que le même milieu pour lequel elle avait travaillé proposait en 2010 le retour de la fluoration de l'eau à Trois-Rivières, Mme Hamel a commencé des démarches afin de contrer cette initiative qui était, selon elle, une mesure imposant aux citoyens un traitement de l'eau dont ils n'avaient pas besoin et qui altérerait l'eau potable avec des produits désignés « chimiques » (selon Environnement Canada).

Depuis le départ, le CTETS a rencontré énormément d'opposition de la part des autorités de la Ville de Trois-Rivières ainsi que des représentants de la Santé publique. Joan Hamel nous dit avoir été « traitée de tous les noms » par de nombreuses personnes. La porte-parole du CTETS se souvient également d'une

question qui lui a été posée lors d'une assemblée: «Vous avez quelle éducation, vous, madame ? », alors que Mme Hamel, en plus d'être titulaire d'une maîtrise, a été enseignante à l'UQTR une dizaine d'années, sans compter tous ses autres engagements professionnels en santé publique.

Mme Hamel se dit très fière de la victoire obtenue le 21 novembre dernier, mais elle ne s'y attendait pas ce jour-là. En effet, le CTETS planifiait une sortie médiatique de grande ampleur les jours précédents le 21 novembre. Sachant que cet enjeu aurait pu nuire au Maire à l'élection municipale de 2017, ce dernier, selon Mme Hamel, a décidé de faire marche arrière. Cette victoire se produit grâce à l'appui des médias, de la population trifluvienne et du conseiller Jean-François Aubin, que Mme Hamel qualifie d'allié « humble » et « authentique ».

Les efforts des membres du CTETS méritent qu'on les souligne. La Coalition a



Le projet de fluoration de l'eau a été abandonné à Trois-Rivières le 21 novembre dernier. Ce volte-face de la ville fait suite notamment à 6 ans de contestation de Joan Hamel et de la CTETS.

fait du porte-à-porte lors de nombreuses fins de semaine dans le but de collecter de précieuses signatures. Mme Hamel souhaite que cette victoire inspire les citoyens à « continuer de s'exprimer et à ne pas se laisser intimider » lorsqu'ils se battent pour une cause qui leur tient à cœur.

Lorsque nous avons demandé à Joan si elle croit que les structures

actuelles favorisent la participation citoyenne, elle a répondu sans hésiter : « Absolument pas ». Elle plaide pour une meilleure réglementation qui ferait en sorte que des pétitions à un seuil donné de signatures soient entendues au conseil municipal. Elle espère, enfin, qu'à l'avenir, les autorités municipales tiendront compte de l'acceptabilité sociale avant de prendre des décisions.

ACTION NATIONALE D'ÉCLAT LE 7 FÉVRIER

Lancée en novembre dernier, la campagne Engagez-vous pour le communautaire, se poursuit de plus belle en février. La Gazette a rencontré les responsables des quatre regroupements régionaux qui coordonnent cette campagne en Mauricie.

LA GAZETTE DE LA MAURICIE

Pour Joanne Blais de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, « les revendications portées par cette campagne sont à l'image de la solidarité qui lie les quelque 4000 organismes communautaires autonomes du Québec et la population québécoise dont ils sont issus. »

C'est pourquoi cette campagne met de l'avant deux grandes revendications : le rehaussement des subventions aux organismes communautaire et la fin des coupures dans les services publics.

« Sans financement suffisant, soutient Amélie Dubuc, directrice de la CDC de Trois-Rivières, les organismes ne peuvent répondre adéquatement aux demandes croissantes de la population. C'est pourquoi on revendique un rehaussement substantiel du financement de base des organismes communautaires, 475 millions \$. »

« Ce n'est pas la mer à boire » précise Marc Benoît du Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM). « Québec, prévoit

faire, en 2016-2017, un excédent budgétaire. L'an dernier c'était 3,3 milliards \$ si on inclut la contribution de 1,5 milliard \$ versé au Fonds des générations. »

L'exemption de taxes sur le capital coûte annuellement 600 millions au trésor public. « Avec les dizaines de milliards de profits qu'enregistrent annuellement les banques comment peut-on soutenir que Québec n'a pas les moyens de mieux financer les organismes qui s'emploient quotidiennement à améliorer les conditions de vie de la population et à favoriser l'expression de la citoyenneté », poursuit-il.

« Le gouvernement mentionne souvent l'importance de l'action communautaire autonome mais on soupçonne qu'il y voit surtout une occasion d'économie en confiant aux organismes communautaires des responsabilités qui relèvent des services publics », soutient François Landry, coordonnateur de la TROC Mauricie/Centre-du-Québec. Un scénario qu'on exclue puisque, rappelle-t-on, la mission des organismes communautaires c'est d'offrir des services complémentaires aux services publics et de lutter activement contre l'exclusion et la pauvreté.

LEITÃO : NOS VIES, C'EST PAS UN JEU !

7 FÉVRIER : ACTION NATIONALE D'ÉCLAT

Pour un réinvestissement majeur dans les organismes communautaires, les services publics et les programmes sociaux.

TRANSPORT COLLECTIF

TAXES SUR LE REVENU

200 \$ POUR LES PAUVRES GRATUIT POUR LES RICHES

TRESOR COMMUNAUTAIRE

EVASION FISCALE

PASSEZ GO RECLAMEZ 475 MILLIONS POUR LE FINANCEMENT DU COMMUNAUTAIRE

MALCHANCE L'AUSTERITE FRAPPE LES CŒ

Le **ROÉPAM** vous invite à participer à **l'action nationale d'éclat** en envoyant vos cartes postales au ministre des finances.

Pour plus d'information, rendez-vous au **engagezvousaca.org**

ROÉPAM

SOUTIEN • REPRÉSENTATION • DÉFENSE

* Les opinions exprimées dans la tribune des lecteurs ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Gazette de la Mauricie.

Trump et Brexit, des discours racoleurs !

Une coïncidence ? Cherchons les similitudes entre le président Trump et le Brexit : les deux ont gagné en 2016 avec une faible proportion de votes et, dans les deux cas, grâce aux régions, c'est-à-dire les populations qui vivent à l'extérieur des grandes villes ou des centres décisionnels.

FRANÇOIS BELLEMARE

Négligées économiquement, ces régions, se démarquent par leur taux de chômage anormalement élevé, leurs infrastructures vieillissantes et leur population également vieillissante, laquelle se perçoit comme ayant peu de poids dans la représentation gouvernementale à tous les niveaux. Ces régions jadis florissantes se sont développées grâce à de grandes entreprises implantées depuis longtemps et fondées sur l'utilisation des ressources naturelles et agricoles locales. La main-d'œuvre qualifiée pour les emplois industriels qu'elles offraient était abondante.

Aujourd'hui, les ressources s'épuisent, les technologies utilisées il y a 50 ans sont dépassées, la main-d'œuvre vieillit et, surtout, le besoin de main-d'œuvre est moindre pour assurer un rendement supérieur de la production. Visant la rentabilité et le profit, les entreprises ferment et ne sont pas remplacées. On le constate chez nous, c'est le cas aussi aux États-Unis et en Angleterre.

Toutefois, les décideurs oublient que ce sont toujours les régions qui fournissent aux zones urbaines le capital humain et alimentaire. Les régions en souffrent, leur retour sur investissement est déficient, elles vivent de péré-

quation et, malgré les promesses répétées de certains politiciens, elles ne font l'objet d'aucun projet structurant à long terme.

En fait, qu'ont promis monsieur Trump et les tenants du Brexit aux régions ? Que l'on va s'occuper d'elles, que l'on écoutera ce qu'elles ont à dire, que leur développement économique mobilisera les dirigeants, que leurs entreprises cesseront de fermer, qu'on incitera les grandes entreprises à investir dans les régions afin de faire travailler leur population et non celles des autres pays. On a promis aux régions qu'elles ne seraient plus considérées uniquement comme des fournisseurs de main-d'œuvre qualifiée et d'aliments pour le seul bénéfice des grands centres. On leur a promis que des entreprises à salaires plus élevés s'y installeront.

Ces promesses sont-elles réalistes ou ne sont-elles que des discours racoleurs et éminemment démagogiques ? Chose certaine, ces discours ont fait mouche car ils se voulaient une réponse à un problème réel.



Fameuse politique

Compte tenu de mon âge, je peux dire que j'ai de l'expérience en politique, non pas activement mais comme spectateur. À ce titre, j'ai vécu quelque 20 élections. J'ai entendu tellement de promesses que je pourrais écrire un livre sur ce sujet.

ROBERT LANDRY

Toutefois, ces élections ne me semblent qu'une suite de promesses répétées année après année : on y parle de création d'emplois, d'aide à l'éducation et d'amélioration des soins médicaux. Tous les quatre ans, de nouvelles idées sont mises de l'avant, ces nouvelles façons de

faire étant supposées régler nos problèmes. Mais avant de faciliter la vie du peuple, les nouveaux élus doivent faire le ménage dans les finances, car chaque fois il semble que l'ancien gouvernement a trop dépensé et que la province est mal en point. La même rengaine revient : on coupe un peu partout, souvent sans égards au mal qu'on peut causer

ainsi, c'est pour notre bien, nous dit-on. Quand toutes ces coupures seront faites, ça ira beaucoup mieux. C'est ce qu'on nous répète sans cesse.

Puis arrive le milieu de la session, soit environ deux ans avant les prochaines élections. Miracle ! Tout va bien. Grâce à sa gestion responsable, le gouvernement a maintenant de l'argent et il peut dépenser sans compter. Les élus ne se gênent pas, ils se pointent dans chaque comté, font de beaux discours et remettent des montagnes de dollars. Certains sont tellement fiers qu'ils nous disent même avoir sauvé la province. Je dois avouer que c'est la première fois que j'entends ces mots :

« sauver la province ». Enfin quelque chose de nouveau !...

Mon souhait pour les années à venir, c'est que les jeunes, qui sont plus éveillés et plus fiers que nous l'étions, qui ne se laissent pas embobiner par toutes sortes de belles paroles, soient capables de discuter et d'exiger au lieu de quémander. J'ai hâte de voir ces jeunes se décider à prendre la parole et dire haut et fort ce qui les motive, ce qu'ils veulent pour le futur, ce qu'ils sont prêts à faire pour atteindre leur but. J'aimerais beaucoup voir de nouvelles figures dans les partis politiques, que ceux-ci proposent des idées acceptables pour toute la population et, surtout, qu'il y ait de la cohérence dans la prise de décision.

TROIS-RIVIÈRES, VILLE À ÉCHELLE HUMAINE !

EST-CE POSSIBLE ET, SI OUI, COMMENT Y PARVENIR ?

Abordons notre réflexion en mettant sur la table quelques chiffres pertinents. Trois-Rivières se classe parmi les villes de 100 000 habitants et plus montrant le plus faible taux de vitalité économique (ISQ, 2016) et parmi celles ayant un revenu faible.

FRANÇOIS BELLEMARE

Le chômage est élevé, la population est plus âgée, le développement économique localisé est faible et les quartiers en difficulté sont nombreux. Ces quartiers se situent le long de la route 138, du parc Pie-XII au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, en s'étalant sur plus ou moins un kilomètre de chaque côté. Il y a 30 ans, tout ce secteur était pourtant le fleuron de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine. En consultant le rapport ÉCOF-CDEC d'août 2015, j'ai eu confirmation du constat socioéconomique désolant que j'avais moi-même fait.

des gens de s'y établir ? Les commerces et restaurants ont peine à y vivre, faute de clientèle. Les habitants de ces quartiers n'ont souvent pas d'automobile et le transport en commun y est déficient. On a centralisé les services hospitaliers, et les vieux hôpitaux – Cloutier et Saint-Joseph – sont fermés. On laisse se détériorer les rues qui ne sont pas commerciales, par exemple dans le quartier Saint-Philippe. Le long de la 138, des bâtiments industriels vides (Aleris) et des commerces fermés (garages, entrepôts et commerces) se délabrent. C'est désolant de se promener dans ces rues qui faisaient jadis la fierté de notre ville.

par la construction d'habitations et d'immeubles de copropriétés pour retraités, les citoyens résidents ne peuvent pour la plupart jouir des espaces communs. Pourquoi ? Par ignorance, par manque de moyens de transport adapté ou d'aménagement adéquat, par absence de beauté autour de ces espaces ou faute de publicité, d'accompagnement ou de points de rencontre, ou que sais-je encore ?...

Je pense que, malgré leur revenu plus faible, les citoyens des premiers quartiers méritent que les autorités municipales se soucient de faire de ces secteurs un milieu plus humain afin de créer du bonheur, comme le prône si justement Pierre Thibault, architecte « vert ». Ce sont de beaux quartiers, bordés par le fleuve et trois embranchements de la rivière Saint-Maurice : revalorisons-les tous !

te Pierre Thibault, l'étalement urbain coûte une fortune en services : aqueduc, égouts, police, pompiers, transport, déneigement, entretien des rues et des routes, cueillette des ordures, etc. À mon avis, cet étalement urbain dénote un manque de vision quant au développement économique durable, car il se fait au détriment des espaces verts et des premiers quartiers. Si on est prêt à mettre 1,5 millions de dollars pour une fontaine près de l'amphithéâtre COGECO, on doit être capable d'en trouver 1 million pour créer une piste piétonnière et cyclable qui traverserait les premiers quartiers de notre ville, ce qui permettrait de relier les espaces verts depuis le parc Pie-XII jusqu'au Sanctuaire ! Les autres quartiers en ont une, alors pourquoi pas les premiers quartiers ? Ce serait une « avenue » simple, pratique, attrayante et durable.

Trois-Rivières est une ville bien gérée, mais, comme le mentionne l'architecte-

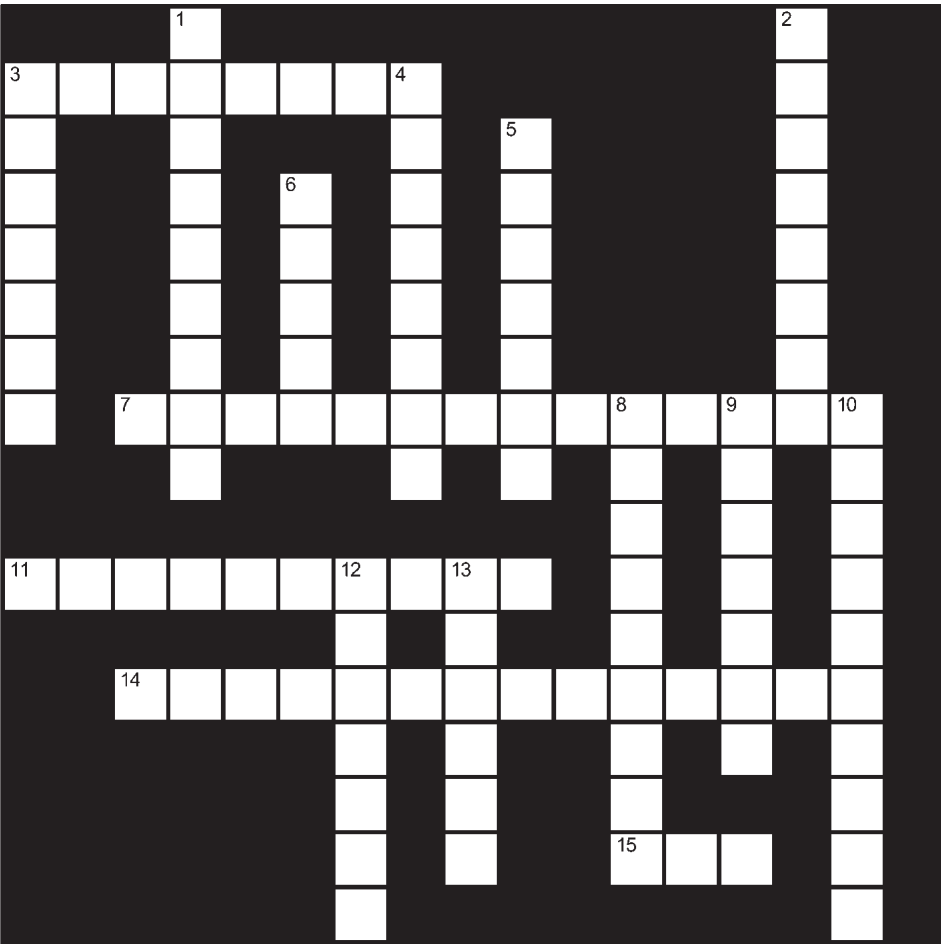


APPEL DE TEXTES

La Gazette de la Mauricie souhaite vous lire!

Soumettez-nous vos textes en ligne via notre Tribune Libre sur la page d'accueil du gazettemauricie.com.

MOTS-CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 3. La santé d’une démocratie dépend de l’engagement de ceux-ci. (8)
- 7. L’action nationale d’éclat prévue le 7 février demande un réinvestissement majeur dans ce type d’organismes. (14)
- 11. La pièce Toc Toc du Théâtre des Gens de la place se déroule dans une salle d’attente de ce type de spécialiste. (10)
- 14. Cette problématique constitue un phénomène structurel de certaines municipalités mauriciennes. (14)
- 15. Acronyme de cette entreprise pionnière en Mauricie. (3)

VERTICALEMENT

- 1 La CTETS en est une. (9)
- 2. Pays d’Amérique latine d’où proviennent plusieurs nouveaux arrivants en Mauricie. (8)
- 3. Les boisés de l’UQTR permettent de séquestrer cet élément. (7)

- 4. Nationalité d’Aylan Kurdi qui a été retrouvé mort sur une plage de la Turquie le 2 septembre 2015. (8)
- 5. Le Musée québécois de culture populaire s’est entendu avec ce partenaire pour créer un Muséolab. (7)
- 6 Acronyme du programme qui a permis la recherche sur les boisés de l’UQTR. (5)
- 8 La réserve du Musée québécois de culture populaire en contient plus de 80 000. (9)
- 9 Statut demandé par les nouveaux arrivants quand ceux-ci fuient un pays. (7)
- 10 Selon l’indice de vitalité, cette ville se trouve au 877e rang. (10)
- 12 Le ministre des Finances Bill Morneau est revenu sur la promesse libérale d’abolir la déduction d’impôt sur les options d’achat de celles-ci. (7)
- 13 Le Théâtre des Gens de la place souhaite lui faire plus de place. (6)

Consultez notre contenu supplémentaire en ligne!



www.gazettemauricie.com

LA GAZETTE SALUE LE RETOUR DU GALA MAURICIENNES D’INFLUENCE

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM), en partenariat avec le Regroupement des Amazones d’Afrique et du monde (RAAM), annonçait le 17 janvier dernier le retour du Gala *Mauriciennes d’influence* qui se tiendra le 28 avril prochain à l’Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières sous le thème *Femmes du monde, femmes d’ici*.

Une *Mauricienne d’influence*, c’est une femme engagée dans sa communauté et qui siège dans un lieu de pouvoir (ex : comité de travail, conseil d’administration).

La TCMFM et le RAAM vous invitent à déposer la candidature de femmes qui influence notre milieu. Pour plus d’information, visitez www.mauriciennes.ca. Vous avez jusqu’au 3 mars 12h (minuit) pour soumettre le formulaire de candidature. La remise des prix se déroulera sous la présidence d’honneur de Mesdames Mélanie Thiffeault et Marie-Josée Tardif, lauréates des prix Mauriciennes d’influence 2014.



Elvire Juteau du regroupement des Amazones d’Afrique et du monde, Marie-Josée Tardif, présidente d’honneur, Céline Déraspe, du projet Mauriciennes d’influence et Joanne Blais, directrice de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) lors du lancement de la période de mises en candidatures pour le Gala Mauriciennes d’influence.

BABILLARD COMMUNAUTAIRE

Jeudi 2 février – 19 h 30

WASESKUN, un film de Steve Patry

Lieu : Ciné-Campus de Trois-Rivières, 858 rue Laviolette, Trois-Rivières

Coût : GRATUIT pour les membres, 6 \$ pour les non-membres

Pour information : 819 373-4211

Samedi 4 février – 10 h à 16 h

Fête des semences de Nicolet

Lieu : Centre des arts populaires de Nicolet,

725 boulevard Louis-Fréchette, Nicolet

Coût : GRATUIT

Pour information : Céline Parr 819 293-8986, celinparr@sogetel.net

jeudi 16 février – 18 h 30

Soirée mini-conférences et cinéma

Projection du film *Paul* à Québec précédé de conférences de la Société

canadienne du Cancer, du CIUSSS–MCQ et

du Regroupement des aidants naturels de la Mauricie

Lieu : Cinéma Le Tapis Rouge, 1850 rue Bellefeuille, Trois-Rivières

Coût : GRATUIT

Pour information : Vanessa Bouchard, 819 841-0900,

communication@lappuimauricie.org

